

**LE CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON,  
ACTEUR DU CONTRAT LOCAL DE SANTE**

Le 25 juin 2015, le directeur du CH d'Arcachon a signé, pour trois ans, le Contrat Local de Santé, avec l'ARS, le Président de la COBAS, la sous-préfète d'Arcachon, la Clinique d'Arcachon, l'inspecteur d'Académie, l'URPS infirmiers d'Aquitaine, l'URPS médecins libéraux d'Aquitaine, le CH Charles Perrens, l'ADAPEI, la CARSAT d'Aquitaine et la CPAM de la Gironde.

A partir d'un diagnostic territorial partagé, cinq axes stratégiques sont identifiés :

- Veiller à la continuité et à l'adaptation des services sur le territoire
- Promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée
- Développer l'éducation à la santé auprès des jeunes et soutenir la parentalité
- Valoriser et soutenir les dispositifs en direction des publics vulnérables
- Aménager des cadres de vie favorables à la santé

Le territoire du projet est celui de la COBAS, mais pourra être étendu ultérieurement à ceux de la COBAN et du Val de l'Eyre.

**RAPPEL DE RENDEZ-VOUS PAR SMS**

Afin de mieux accompagner les patients et de sécuriser leur parcours de soins, le centre hospitalier d'Arcachon s'est doté d'un module d'envoi de SMS aux patients ou à une personne ressource, intégré dans le dossier patient informatisé. L'accord du patient est sollicité par les professionnels de santé lors de la première prise de contact.

Mode de fonctionnement :

- SMS de confirmation (date et heure).
- SMS de rappel 24 heures avant l'admission.
- SMS de modification ou d'annulation.

**MEDECINE INTERNE :  
NOUVELLE EQUIPE, NOUVEAU PROJET**

Suite au départ à la retraite du Dr Alain Dupont, Mme le Dr Carine Courtault, a été recrutée, depuis octobre 2015, comme nouvelle responsable du service de médecine interne et maladies infectieuses.

L'équipe formée avec Mme le Dr Martha Videcoq, s'étoffera, en Janvier 2016, d'un nouveau praticien, Mme le Dr Lucille Sorin.

Le nouveau projet de service comprend :

- La poursuite et le développement de la prise en soins des patients porteurs de maladies infectieuses, en particulier chez les patients vivant avec le VIH et les patients immunodéprimés.

- La prise en soins des infections complexes ostéo-articulaires, des endocardites, des infections neuro-méningées...

- La prise en charge, en collaboration avec le CHU de Bordeaux, des patients atteints d'hémopathies tant du point de vue diagnostic que thérapeutique, en favorisant le développement des soins de support.

- La création d'une activité de médecine interne et immunologie, actuellement peu représentative compte tenu des besoins du bassin de population couvert par le CH d'Arcachon.

Une consultation est organisée tous les jours afin de permettre une permanence et une continuité des soins.

Un numéro de téléphone direct est créé, à l'usage des interlocuteurs intra et extra hospitaliers afin de faciliter les échanges et l'accessibilité des praticiens du service, du lundi au vendredi, en journée :

**Contact médical permanent : 05 57 52 94 68**

**Dr Carine COURTAULT : 05 57 52 94 14**

**Dr Martha VIDECOQ : 05 57 52 94 55**

**CHIRURGIE DIGESTIVE :  
UNE EQUIPE MEDICALE ETOFFEE**

Dans le cadre du développement et de l'augmentation d'activité du service de chirurgie digestive, le Centre Hospitalier d'Arcachon a recruté depuis le 2 novembre 2015, le Dr Eric Hazane.

Ceci porte à trois le nombre de praticiens à temps plein du service de chirurgie digestive, permettant de stabiliser son effectif et de répondre à la demande croissante de patients à opérer.

Cette augmentation d'effectif s'inscrit dans le projet de service qui vise à assurer une permanence et une continuité des soins compétente et organisée.

Dans un souci constant d'homogénéiser les pratiques, l'équipe médicale poursuit les objectifs majeurs déjà en cours que sont la cancérologie digestive et la prise en charge des urgences. Le projet de chirurgie de l'obésité est lancé et le service assure bien-sûr la prise en charge de toute la chirurgie fonctionnelle du tube digestif, la proctologie, les pathologies bilio-pancréatiques et la chirurgie pariétale.

Contact :

**Dr Éric HAZANE : 05 57 52 94 66**

**Dr Virginie PANNEGEON : 05 57 52 94 42**

**Dr Marie-Véronique SAVARY-LAUNAY : 05 57 52 94 52**

Le centre hospitalier d'Arcachon dans le cadre du Pôle de Santé a conclu un accord cadre avec le SIBA dans le cadre du projet REMPAP, projet scientifique pour mieux comprendre l'empreinte en micropolluants sur le Bassin d'Arcachon.

Qu'est-ce que REMPAP ?

REMPAP, le Réseau Micropolluants du Bassin d'Arcachon a pour objectif la compréhension et la **réduction de l'empreinte en micropolluants** (dont les hydrocarbures, les métaux, les crèmes solaires et les **résidus médicamenteux**) sur le Bassin. C'est un programme de recherche porté par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), l'université de Bordeaux, le laboratoire de génie chimique de Toulouse et l'Institut de Recherche en Sciences de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA).

REMPAP s'attaque aux micropolluants de **manière globale**.

- en recherchant dans le milieu marin et les eaux usées,
- en évaluant de nouveaux procédés d'assainissement, notamment pour le **traitement spécifique des effluents du Pôle de Santé**,
- en évaluant l'impact des micropolluants sur des organismes aquatiques,
- en **questionnant nos habitudes de consommation**, notamment sur notre gestion des **médicaments** dans le cadre d'une enquête sociologique menée par IRSTEA.

REMPAP est lauréat, avec 12 autres projets au niveau national, de l'appel à projets « Innovations et changements de pratiques – lutte contre les micropolluants chimiques des eaux urbaines » lancé par le ministère en charge de l'écologie, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et les Agences de l'Eau (<http://www.onema.fr/Appel-a-projets-Micropolluants-dans-les-milieux-aquatiques>)

- en **créant du lien** entre les différents acteurs du territoire autour de la thématique des micropolluants et de la préservation de l'environnement.

Pourquoi REMPAP a **besoin** du regard des professionnels de santé ?

L'étude sociologique portée par IRSTEA cherche donc à comprendre les **pratiques de consommation et les perceptions** des produits de santé par la population. C'est pourquoi l'équipe de chercheurs de l'IRSTEA souhaite mener des entretiens auprès des praticiens du centre hospitalier d'Arcachon mais également auprès de médecins libéraux du Bassin d'Arcachon sur la compréhension des comportements sociaux autour du **médicament**.

C'est pour cette raison que dans les semaines qui viennent, les chercheurs de l'IRSTEA prendront les contacts nécessaires à la réalisation de ces entretiens.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre Clarisse Cazals ([clarisse.cazals@irstea.fr](mailto:clarisse.cazals@irstea.fr))

Romain Valadaud ([romain.valadaud@irstea.fr](mailto:romain.valadaud@irstea.fr)).

## Porteurs du projet



Egalement membres du réseau

## PRADO : PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR

### À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

Ce dispositif mis en place par l'Assurance Maladie est, pour l'instant, déployé dans deux secteurs : la maternité et l'orthopédie.

**PRADO maternité** : L'Assurance Maladie propose un service pour faciliter le retour à domicile après l'accouchement et organiser un suivi par une sage-femme.

**PRADO - Orthopédie** : Le patient est mis en relation avec un ou plusieurs professionnels de santé libéraux qui le prennent en charge au domicile, dès que l'hospitalisation n'est plus jugée nécessaire.

Les besoins du patient au domicile sont anticipés et organisés par l'équipe médicale de l'établissement et un **Conseiller de l'Assurance Maladie**, pendant l'hospitalisation, qui est chargé de l'informer et de le mettre en relation avec le ou les professionnel(s) concerné(s).

Ce service est déployé dans le respect du principe de libre choix du professionnel par le patient.

Le programme n'est pas obligatoire et le refus d'y adhérer n'emporte aucune conséquence sur les droits des patients concernés. Ce service propose également la mise en place de l'aide à la vie (prestation d'aide-ménagère et /ou portage de repas) pour les patients éligibles médicalement et administrativement pour lesquels l'équipe médicale a mentionné le besoin temporaire d'aide à la vie.

## MAIA – COORDONNEES

La MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui vous a été présentée dans le précédent numéro, s'installe en décembre 2015 dans les anciens locaux de la Police municipale, face au port de La Teste de Buch.

### Contact

MAIA Bassin d'Arcachon

1, rue des Marins

33260 LA TESTE DE BUCH

Tél: 07 88 46 94 82

[contact@maia-bassinarcachon.fr](mailto:contact@maia-bassinarcachon.fr)

Le Directeur



Michel HAËCK

Le Président de la Commission Médicale d'Établissement



Catherine de MONTAUDOUIN